

CH-Zofingue: Engineering services
OJ S 7/2013 10/01/2013
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes OFROU Filiale de Zofingue
Postal address: Brühlstrasse 3
Town: Zofingue
Postal code: 4800
Country: Switzerland
Contact person: Gestion des projets Sud
E-mail: beschaffung.zofingen@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes OFROU Filiale de Zofingue
Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=759909

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes OFROU Filiale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3
Town: Zofingue
Postal code: 4800
Country: Switzerland

For the attention of: Angebot 080107 URI HS, PV und öBL, Nicht öffnen - Offertunterlagen
E-mail: beschaffung.zofingen@astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

N02, 080107, URI HS, ingénierie et direction locale des travaux (Approvisionnement énergie GST)

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Les prestations liées aux objets (par ex. direction des travaux, analyse des installations) sont fournies sur place (cf. périmètre du projet). Les entretiens avec l'adjudicateur se déroulent auprès de ce dernier (en général, à la filiale de l'OFROU de Zofingue). Les prestations ou les discussions/séances qui ne doivent pas nécessairement être réalisées sur place peuvent être organisées dans les locaux du mandataire ou dans tout autre lieu adapté et bien situé.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Coordination avec les projets voisins, adaptation des bases de projet et élaboration des offres, direction locale des travaux e mise en service. Gestion du projet, des coûts et des délais.

La description détaillée des activités se trouve dans le document « URI HS |

Angebotsunterlagen PV BL » .

Périmètre du projet : tunnel autoroutier du Gotthard, depuis (et inclue) la centrale de Göschenen jusqu'à (et inclue) la centrale de Airolo.

Etendue du projet : Renouvellement de l'installation energie du tunnel. Deux centre d'entretien, 2 locaux de distribution, 6 centrales de ventilation, 1 station de transformation, 4 têtes de puits de ventilation. Durée des travaux : 5 ans.

Les prestations que doivent être fournies par l'auteur du mandat PV/DLL (Direction locale des travaux) concernent les Phases 41 à 53 selon l'ordre SIA 108 et 112 et comprennent les prestations suivantes :Vérification des bases de projet (inclus rapport), mise en soumission, Exécution de la mesure / Direction des travaux, Mise en service / Clôture des travaux

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.5.2013. Completion 30.6.2017

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

aucune

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: CHF, dans les 30 jours après réception de la facture à l'OFROU

Coûts à inclure dans le prix offert: Les honoraires / prix couvrent toutes les prestations, selon les documents d'appel d'offres, qui sont nécessaires pour remplir le contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises, à condition qu'un soumissionnaire assume la direction technique et administrative, et qu'il indique les partenaires impliqués. À cet égard les membres du consortium doivent signer une déclaration contraignante avant la conclusion du contrat.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: - Respect de toutes les prescriptions légales, notamment attestation du respect des dispositions en vigueur en Suisse concernant la protection des travailleurs et l'égalité de salaire entre hommes et femmes ; - Acceptation sans réserve du projet de contrat et des Conditions générales contractuelles de la KBOB pour les prestations de mandataire conformément au dossier d'appel d'offres.

Sous-traitance: Les sous-traitants sont admis s'ils ne fournissent pas plus de 30 % des prestations totales. Ils doivent être mentionnés dans le dossier d'offre. Les données relatives aux sous-traitants seront également évaluées

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat, et pouvant apporter la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

C1: Aptitude technique

C2: Aptitude économique / financière

C3: Disponibilité du personnel clé

C4: Certification ISO 9001 ou équivalent

C5: Fraction des prestations par le sous-traitant

Justificatifs requis:

Les justificatifs / attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre, faute de quoi celle-ci ne pourra pas être prise en considération :

Critère d'aptitude 1:

Aptitude technique

Référence de l'entreprises resp. de l'entreprise pilote concernant l'accompagnement et l'assistance au minimum d'un projet qui comprend des activités comparables au projet prévu, dans les derniers 10 ans, avec les indications suivantes.

C1.1 période de temps

C1.2 volume d'investissement

C1.3 travaux/prestations effectués par l'entreprise

C1.4 travaux sur routes National ou Cantonal à haute capacité (HLS) sous trafic

C1.5 personne de contact pour l'obtention des informations concernant la référence (Maître d'Ouvrage)

Comme référence comparable est valable un projet avec la tâche d'auteur du projet (projet définitif) d'élaboration des soumissions et de direction des travaux EES d'un projet complexe un d'un renouvellement de l'installation d'Energie d'un tunnel d'au moins 1 km dans le cadre des routes nationales ou cantonales à haute capacité (HLS) au minimum.

La complexité est jugée par le volume global (volume d'investissement total au moins de CHF 1 millions), par le nombre de centrales concernées e par une réalisation sous trafic.

Critère d'aptitude 2:

Aptitude économique / financière

Indication du chiffre d'affaires annuel: le chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire doit correspondre au moins au double du chiffre d'affaires annuel moyen par rapport à l'offre soumise par le soumissionnaire.

Si requis par l'adjudicateur, après la remise de l'offre, le soumissionnaire doit fournir les éléments de preuves suivantes:

C2.1 extrait récent du registre du commerce

C2.2 extrait récent du registre des poursuites

C2.3 extrait récent de la caisse de compensation AVS/AI/APG/AC

C2.4 attestation récente SUVA/AFC

C2.5 attestation d'assurance valable indiquant que le soumissionnaire ou la communauté de mandataires a conclu une assurance responsabilité civile professionnelle

Critère d'aptitude 3:

Disponibilité du personnel clé

C3.1 éléments de preuve de la disponibilité du personnel-clé choisie pour le projet pendant les prochaines 2 ans. Liste détaillée et description de la charge de travail d'autres projets rapportée dans le temps.

Les personnes-clés sont:

1. Chef de projet

2. Directeur des travaux

Critère d'aptitude 4:

Certification ISO 9001 ou équivalent

C4.1 Éléments de preuve de la certification ISO 9001 ou d'une certification comparable de moins de deux ans.

Critère d'aptitude 5:

Fraction de prestations par le sous-traitant

C5.1 Éléments de preuve qu'au maximum le 30% des prestations sont fournies par des sous-traitants.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

080107

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.2.2013

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: Sont applicables les "Conditions générales contractuelles de la KBOB pour les prestations de mandataire", édition 2006».

Négociations: Les négociations demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ni de négociations sur le prix. Dans le cadre de négociations ultérieures, la révision des offres ou des prestations peuvent entraîner des modifications de prix.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Il n'y aura pas de visite des lieux;
 2. Le marché sera octroyé sous réserve de la maturité du projet et de la disponibilité des crédits ;
 3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers ne sont pas restitués;
 4. L'ouverture des offres n'est pas publique;
 5. Tecnoprogetti SA et IFEC Consulenze SA ainsi que leurs actionnaires sont exclus afin d'éviter des conflits d'intérêts avec l'appel d'offres PV BSA; Il n'y a pas d'autres entreprises exclues à cause de connaissances antérieures. L'égalité de traitement et la transparence sont assurées;
 6. En vertu des art. 13, al. 2, let. d, OMP l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer de nouveaux marchés liés au présent marché et similaires à celui-ci, par une procédure directe;
 7. Le soumissionnaire n'a pas droit à l'attribution complète pour l'élargissement des services. Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'attribuer ou non une partie des services à des tiers;
 8. Le soumissionnaire, avec la remise de l'offre, se déclare d'accord avec les documents de la soumission;
 9. Le chef de projet doit être mis à disposition per le bureau responsable de la direction de la communauté de soumissionnaires.
 10. Le dossier d'appel d'offres est disponible exclusivement sous forme électronique et en allemand;
 11. Le dossier d'offre devra être constitué comme suit (selon la classification indiquée dans les dossiers d'offre pour prestations d'auteur de projet et de directeur des travaux) :
 - Page de couverture de l'offre (signature valable) avec indication du prix de l'offre net, TVA incluse
 - 2.0.1 Références du soumissionnaire
 - 2.0.2 Indication du chiffre d'affaires annuel du soumissionnaire
 - 2.0.3 Disponibilité des personnes-clées
 - 2.0.4 Éléments de preuve de la certification ISO 9001
 - 2.0.5 Fraction des prestations par le sous-traitant
 - 2.2.2 Référence des personnes-clées
 - 2.2.3.1 Analyse du mandat et analyse des risques
 - 2.2.3.2 Calendrier des travaux du soumissionnaire
 - 2.2.3.3 Organigramme de projet
 - 2.2.3.4 Liste des réserves techniques et des questions
 - 2.2.3.5 Explications de l'offre de la part du soumissionnaire
 - 2.2.5 Tableaux des prix. www.simap.ch, la publication électronique est déterminante.
- Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / Remarques: .

Délai de clôture pour le dépôt des offres / Remarques: Le dossier complet doit être remis en deux exemplaires et sous forme électronique (sur CD). Remise par la poste : A-Post (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou par un bureau de poste reconnu à l'étranger). Le soumissionnaire doit pouvoir être en mesure de montrer la preuve de l'envoi de l'offre dans le délais prévus par le concours. Offre envoyées en retard ne seront pas considérées. L'enveloppe doit comporter, en plus du nom officiel du projet (référence du dossier), l'indication « Ne pas ouvrir – dossier d'offre » bien en évidence. Remise personnelle : En cas de remise à la réception ASTRA, l'offre doit être déposée à la loge de ASTRA au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture, contre remise d'un accusé de réception (Adresse voir chapitre 1.2). Remise par l'intermédiaire d'un représentant diplomatique ou consulaire Suisse : Facteur déterminant est la date du cachet apposé par un bureau de poste ou du justificatif codes à barres d'un bureau de poste Suisse (courrier A) et pour les fournisseurs étrangers est déterminant la réception de part d'un représentant diplomatique ou consulaire Suisse. L'accusé de réception doit être envoyé à l'adjudicateur par e-mail avant la date de remise des offres. Les offres transmises par e-mail ou fax ne seront pas considérées.

Publication de référence nationale: Simap de la 8.1.2013 ,doc. 759909

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 25.1.2013

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

8.1.2013